

Réunion du Conseil Municipal De la commune de CRESSONSACQ

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres présents : 10

Convocation du 25/04/2021

Réunion du lundi 3 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 3 mai, à 18 h 30 Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la Présidence de Monsieur Hubert DOISY, Maire

Etaient Présents : Madame ALEXANDRE Elise, Monsieur D'AMBRA Jérémie, Monsieur GROHE Jean-Pierre, Monsieur LAMARRE Michel, Madame LECOINTE Delphine, Monsieur MERMOUX Cédric, Monsieur MORET Régis, Madame PARIGOT Marianne, Madame VEKEMAN Noémie.

Absent excusé : Monsieur GRIMAUX Stéphane.

Secrétaire de séance : Madame VEKEMAN Noémie

Après lecture du compte rendu de la séance du 12 avril 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1) SECURISATION DU VILLAGE.

Lors de la réunion du 12 avril, les membres du Conseil Municipal avaient demandé à ce qu'une étude soit faite pour la sécurisation du village. De ce fait, Monsieur MERMOUX Cédric s'est renseigné auprès d'une commune voisine pour le coût et éventuellement les subventions pour l'installation de caméra de sécurité du village.

Dans un premier temps, il faut prendre rendez-vous avec le référent sureté du département afin d'étudier avec lui des points stratégiques pour l'installation, une préférence est à noter pour toutes les entrées du village. A la suite une demande de devis sera faite ainsi qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30%.

Pour la vitesse aux abords du carrefour des rues Neuve, Grande Rue, Jeu d'Arc et de la Ville, une étude sera menée afin de voir pour l'installation d'un dos d'âne avec signalisation horizontale et verticale. Dans un même temps, l'installation de barrières est envisagée sur les trottoirs du même carrefour pour la sécurisation du passage des enfants qui se rendent à l'école ou au bus. De même, un zébra et une signalisation de l'arrêt du bus est prévue. D'autre part des places de stationnement sont envisagées sur la chaussée sur la rue Verte, la rue

2) PROJET DYNAMIQUE VILLAGE.

Afin de voir les possibilités de dynamiser le village, notamment par l'aménagement d'une aire de jeu, façon city stade, des renseignements ont été pris par Monsieur MERMOUX qui nous annoncent que selon le projet, 70% du financement peut être pris en considération par le Conseil Départemental.

De ce fait, une étude sera réalisée pour cette installation.

3) OPPOSITION AU TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE A LA CCPP.2021-05-20

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la suite des renouvellements des Conseils Municipaux et des Communautés de Communes, le transfert de la compétence PLU se fait automatiquement. En effet, la loi ALUR du 24 mars 2014, a prévu dans son article 136 un transfert automatique. Cependant le même article prévoit également un mécanisme d'opposition par lequel si au moins 25 % des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération dans les trois mois précédant le 1^{er} janvier 2021 (date qui constitue le premier jour de l'année suivant l'élection du Président de la Communauté consécutive au renouvellement général des Conseils Municipaux et Communautaires), ledit transfert de compétence ne peut avoir lieu.

Considérant que la Communauté de Communes du Plateau Picard n'est pas à ce jour, compétente en matière de PLU, elle pourrait donc bénéficier dudit transfert en l'absence d'opposition des communes.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Plateau Picard. Monsieur le Maire a tous pouvoirs pour l'application de cette délibération.

4) TOUR DE GARDE DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

1^{ER} TOUR

8 h 00 à 10 h 30	D'AMBRA Jérémy LAMARRE Michel VEKEMAN Noémie
10 h 30 à 13 h 00	DOISY Hubert ALEXANDRE Elise D'AMBRA Jérémy
13 h 00 à 15 h 30	GROHE Jean-Pierre MORET Régis
15 h 30 à 18 h 00	LECOINTE Delphine PARIGOT Marianne GRIMAUX Stéphane

2^{ème} TOUR

8 h 00 à 10 h 30	VEKEMAN Noémie LAMARRE Michel
10 h 30 à 13 h 00	DOISY Hubert LECOINTE Delphine MERMOUX Cédric
13 h 00 à 15 h 30	GRIMAUX Stéphane GROHE Jean-Pierre
15 h 30 à 18 h 00	LECOINTE Delphine PARIGOT Marianne

La séance est levée à 20 h 15.